

MAIRIE DE WANQUETIN

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 11 septembre 2017

Membres présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de Dominique LHORS, excusé et Jérôme Marsy.

Convocation du 04/09/17

Objet : Vente du cabinet médical – Installation d'une antenne FREE – Transfert de compétence eau au syndicat des eaux de la vallée du Gy – Délibération modificative de la commune et du service des eaux – travaux voirie - Divers

La séance ouverte,

1 - Vente du cabinet médical : le Président rappelle à l'assemblée la demande de Mme Flour Aurore, médecin généraliste installée à Wanquetin qui souhaite de racheter le cabinet médical. Après délibération, le conseil décide de fixer le prix de vente de l'immeuble à 150 000 €, montant déjà indiqué lors de la précédente réunion et charge le Maire a effectué toutes les démarches nécessaires à la transaction.

2 - Installation d'une antenne FREE : Le maire informe que la société est revenue vers la commune pour préciser les conditions d'installation de l'antenne à savoir que FREE s'engage pendant 12 ans à louer 20 m² pour un montant annuel de 3 000 €. Il propose aux membres présents de signer le bail. Après délibération, les membres présents demandent qu'avant toute signature, il soit effectué une mesure des ondes particulièrement au niveau de l'école afin de répondre à la demande des administrés.

3 – Transfert compétence eau : Suite à la dernière réunion, il a été décidé de transférer la compétence de l'eau au syndicat Scarpe et Gy. Les communes adhérentes au Syndicat ont donné un avis favorable à ce transfert, le Président informe les membres présents que le transfert sera effectif au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle l'ensemble des données et des archives du service des eaux sera transmis au syndicat. Le conseil délibère favorablement.

4 – Travaux Maison Bayart : Le Maire informe le Conseil Départemental a attribué la subvention du FARDA pour un montant de 87 500 € pour la réalisation des travaux d'aménagement en garderie-maison des associations-bibliothèque, la Préfecture ayant acté l'attribution de la DETR en 2018 pour un montant de 167 000 €, le Maire informe que le projet pourra voir le jour l'an prochain mais qu'il va solliciter d'autres subventions afin d'équilibrer les dépenses et recettes de ces travaux (CAF et Bibliothèque départementale).

5 – Délibérations modificatives : le maire informe qu'il y a lieu de modifier le budget communal et du service des eaux car les crédits prévus au service des eaux pour la redevance pollution sont insuffisants, l'agence de l'eau ayant réclamé 2 années de cotisations au lieu d'une. Une subvention d'exploitation sera inscrite pour 10 700 €.

6 – Travaux voirie : Le Maire propose de réaliser les trottoirs rue Haute, rue d'Habarcq. 3 entreprises ont été questionnées. L'entreprise Balestra a fait la meilleure offre à savoir : rue d'Habarcq : 23 887 € TTC et rue Haute : 44 431 € TTC. Le conseil municipal donne son accord.

Le Maire rappelle que les travaux de la rue des Oiseaux sont également prévus et seront réalisés dans le même temps.

7 – Divers :

Repas des Aînés : prévu le dimanche 29 octobre 2017 à la salle Jeanneton, merci de prendre date. L'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus est cordialement invité. Ces personnes seront contactées par l'agent communal.

La Société de Chasse a demandé au Maire le droit de chasse sur l'ensemble des terres communales. Le conseil municipal ne souhaite pas favoriser une société plutôt qu'une autre. Il est donc décidé d'autoriser l'ensemble des chasseurs de la commune à chasser sur les terres communales.

Demande d'habitants de Wanquetin : un conseil municipal donne lecture d'un courrier remis par des habitants de la commune à savoir : « les wanquetinois subissent de façon quasi permanente des nuisances olfactives provenant de la porcherie située dans les vents dominants et surtout dans la vallée. Comme il existe à ce jour un système de lavage de l'air vicié, nous demandons que la commune intervienne auprès de l'éleveur afin de lui demander d'installer ce système ». Monsieur le Maire fera le nécessaire auprès de l'éleveur.

Problème de stationnement rue Haute : le maire constate tous les jours les problèmes de stationnement dans la rue Haute. Le conseil propose qu'il soit mis en place une nouvelle signalisation afin de résorber ce phénomène.

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire, Albert HAPKA

